

HONDA

Press Information

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

16 avril 2020

**UNE NOUVELLE INITIATIVE DE RECYCLAGE DONNE UNE SECONDE VIE
AUX BATTERIES DES VÉHICULES HYBRIDES ET ELECTRIQUES HONDA**



- **Honda Motor Europe élargit son partenariat avec la SNAM pour recycler les batteries en fin de vie des véhicules hybrides et électriques en Europe**
- **La SNAM étudie la possibilité de donner aux batteries une deuxième vie en les utilisant pour le stockage de l'énergie renouvelable dans des applications industrielles.**
- **De nouveaux procédés hydrométallurgiques permettent d'extraire et de recycler les matériaux des batteries qui ne se prêtent pas à une deuxième vie**
- **Une plateforme Internet dédiée permet aux concessionnaires dans toute l'Europe de demander la collecte des batteries usagées**

Honda Motor Europe élargit son partenariat avec la SNAM (Société Nouvelle d’Affinage des Métaux) pour faire évoluer l'utilisation durable de ses batteries de traction en fin de vie. L'accord pan-européen prévoit que la SNAM collecte et recycle les batteries provenant du nombre croissant de véhicules Honda hybrides et électriques, soit pour les préparer à une deuxième vie pour le stockage de l'énergie provenant de sources renouvelables, soit pour en extraire les matériaux valorisables si elles ne conviennent pas à cet usage.

Honda et la SNAM travaillent de concert depuis 2013, pour assurer la traçabilité des batteries en fin de vie et les recycler selon les normes environnementales européennes en vigueur. L'élargissement de cet accord prévoit que la SNAM collecte les batteries au lithium-ion et hybrides nickel-métal (Ni-MH) auprès du réseau de concessionnaires Honda et des installations de traitement autorisées de 22 pays, puis évalue leur aptitude au recyclage et les traite en fonction des cas.

Tom Gardner, vice-président de Honda Motor Europe, a déclaré : « Simultanément à la croissance continue de la demande que connaît la gamme électrique et hybride Honda en plein développement, le besoin de gérer les batteries de la manière la plus écologique possible suit le même schéma. Les développements récents du marché vont nous permettre de donner à ces batteries une deuxième vie au bénéfice de l'alimentation en énergie d'entreprises ou, par le biais des techniques de recyclage les plus récentes, de récupérer les matières premières utiles qui pourront être réintroduites dans la production de nouvelles batteries ».

La collecte des batteries de traction usagées est menée en utilisant des transports sûrs et à faibles émissions de carbone. À leur réception, la SNAM détermine quelles batteries pourront être réutilisées dans un nouvel appareil de stockage d'énergie. Ces batteries sont ensuite reconfigurées et proposées par la SNAM pour des applications industrielles et domestiques.

Lorsque les cellules de la batterie sont endommagées et inaptées à une « deuxième vie », les matériaux tels que le cobalt et le lithium sont extraits par des techniques d'hydrométallurgie mettant en œuvre la chimie aqueuse. Ces matériaux peuvent être réutilisés dans la fabrication de nouvelles batteries, servir de pigments de coloration ou d'additifs dans le béton. Les autres matériaux couramment employés, notamment le cuivre, les métaux et les plastiques sont recyclés et mis sur le marché en vue de leur utilisation dans un grand nombre de produits.

Les concessionnaires peuvent organiser et demander la collecte des batteries à recycler via la plateforme en ligne dédiée de la SNAM. La collecte peut être organisée à partir de sites de stockage centralisés, sous 15 jours ouvrés, ce qui évite aux concessionnaires de conserver les batteries dans leurs installations. L'accord concerne les « grandes batteries

de traction » utilisées pour l'alimentation des moteurs des véhicules électriques et hybrides, et non les batteries plus petites servant à l'allumage des voitures essence ou diesel.

La SNAM soutient les activités de Honda en matière de conception éco-responsable des futures batteries, afin de garantir leur traitement écologique à la fin de leur vie utile.

–Fin–

Notes :

Société Nouvelle d’Affinage des Métaux (SNAM) : la SNAM a été créée en 1981 et constitue une ramification de l'industrie métallurgique et, depuis les années 1990, s'est imposée comme un acteur majeur de « l'économie circulaire ». Sa riche expérience et son expertise reconnue en font l'une des rares entreprises au monde à avoir maîtrisé les techniques de traitement des batteries et accumulateurs. Une filiale du groupe Floridienne (division chimie), la SNAM bénéficie d'une croissance continue : certification environnementale européenne 14001 ; acquisition de filiales spécialisées (tri des batteries mélangées, processus de galvanisation, etc). Pour en savoir plus, consultez www.snam.com

Honda Motor Europe Ltd Honda conçoit, fabrique et commercialise des automobiles, des motos et des produits de génération électrique dans le monde entier. Leader mondial en matière de motorisations et de technologies motrices, Honda produit plus de 25 millions de moteurs par an sur ses trois lignes de production. Honda Motor Europe est responsable du soutien et de la coordination stratégique de toutes les activités européennes de Honda, dont la production, les ventes, le marketing et le service à la clientèle dans les secteurs automobile, moto et génération électrique. Honda poursuit en Europe son objectif Vision Électrique : l'électrification à 100 % de sa gamme automobile grand public d'ici à 2022. Le premier modèle, le CR-V Hybride, a été lancé en 2019. En 2020, il sera rejoint par la Honda e entièrement électrique et la toute nouvelle Jazz e:HEV Hybride.